

Budget Primitif 2020

Budget Orchestre National et Théâtre du Capitole de Toulouse

M57

**Numéro SIRET :
243100518 00204**

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	
B - Modalités de vote du budget	1
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	2
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	3
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	4

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	6
B2 - Présentation des AE votées	7
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	8
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	11
D1 - Balance générale - Dépenses	13
D2 - Balance générale - Recettes	15

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	23
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	25
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	28
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	31

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet


Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
B3.1 - Etat des provisions constituées	35
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B8.1 - Subventions versées	Sans Objet
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B8.5 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	37
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	46
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	47
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
D2 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D4 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D5.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : de 5.5% des dépenses réelles invest et de 1% des dépenses réelles fonct (hors chap 012)-DEL19-1187.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
Investissement	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	903 343,00	903 343,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		903 343,00	903 343,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	38 833 677,00	38 833 677,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		38 833 677,00	38 833 677,00

TOTAL DU BUDGET (4)		39 737 020,00	39 737 020,00
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	-------------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	78 857,00	0,00	203 000,00	203 000,00	203 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	710 316,00	0,00	700 343,00	700 343,00	700 343,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	903 343,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00

TOTAL	789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	903 343,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	560 002,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 004 587,00	0,00	6 793 863,00	6 793 863,00	6 793 863,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	30 582 539,00	0,00	30 761 754,00	30 761 754,00	30 761 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	747 685,00	0,00	718 058,00	718 058,00	718 058,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		37 334 811,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	38 273 675,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		37 334 811,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	38 273 675,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00

TOTAL	37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 833 677,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 902 363,00	0,00	4 474 920,00	4 474 920,00	4 474 920,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 314 040,00	0,00	3 837 640,00	3 837 640,00	3 837 640,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 608 408,00	0,00	30 491 117,00	30 491 117,00	30 491 117,00
Total des recettes de gestion courante		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 833 677,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	560 002,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	203 000,00	0,00	203 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	700 343,00	0,00	700 343,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		903 343,00	0,00	903 343,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	903 343,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 793 863,00		6 793 863,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	30 761 754,00		30 761 754,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	718 058,00	0,00	718 058,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	560 002,00	560 002,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		38 273 675,00	560 002,00	38 833 677,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	38 833 677,00
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	343 341,00	0,00	343 341,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		560 002,00	560 002,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		343 341,00	560 002,00	903 343,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	903 343,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 474 920,00		4 474 920,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	3 837 640,00		3 837 640,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	30 491 117,00	0,00	30 491 117,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		38 833 677,00	0,00	38 833 677,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE
			0,00
			=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
			38 833 677,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 857,00	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	0,00	203 000,00	203 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	710 316,00	0,00	0,00	700 343,00	700 343,00	0,00	700 343,00	700 343,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	903 343,00
---	-------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					903 343,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 857,00	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	0,00	203 000,00	203 000,00
2051	Concessions, droits similaires	78 857,00	0,00	0,00	203 000,00	203 000,00	0,00	203 000,00	203 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	710 316,00	0,00	0,00	700 343,00	700 343,00	0,00	700 343,00	700 343,00
21351	Bâtiments publics	350 000,00	0,00	0,00	327 500,00	327 500,00	0,00	327 500,00	327 500,00
21533	Réseaux câblés	7 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	68 000,00	0,00	0,00	68 000,00	68 000,00	0,00	68 000,00	68 000,00
21838	Autre matériel informatique	27 700,00	0,00	0,00	33 300,00	33 300,00	0,00	33 300,00	33 300,00
21848	Autres matériels de bureau et mobilier	22 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	235 616,00	0,00	0,00	238 543,00	238 543,00	0,00	238 543,00	238 543,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		789 173,00	0,00	0,00	903 343,00	903 343,00	0,00	903 343,00	903 343,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		789 173,00	0,00	903 343,00	903 343,00	903 343,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		289 173,00	0,00	343 341,00	343 341,00	343 341,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	20 001,00		28 573,00	28 573,00	28 573,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	10 401,00		24 327,00	24 327,00	24 327,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	2 163,00		2 163,00	2 163,00	2 163,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	115 506,00		118 256,00	118 256,00	118 256,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	0,00		5 362,00	5 362,00	5 362,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	43 101,00		48 296,00	48 296,00	48 296,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	34 711,00		39 793,00	39 793,00	39 793,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	274 117,00		293 232,00	293 232,00	293 232,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		500 000,00		560 002,00	560 002,00	560 002,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 834 811,00	0,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00
011	Charges à caractère général (3)	6 004 587,00	0,00	0,00	6 793 863,00	6 793 863,00	0,00	6 793 863,00	6 793 863,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	30 582 539,00	0,00		30 761 754,00	30 761 754,00		30 761 754,00	30 761 754,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	747 685,00	0,00	0,00	718 058,00	718 058,00	0,00	718 058,00	718 058,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		37 334 811,00	0,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		37 334 811,00	0,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	500 000,00			560 002,00	560 002,00		560 002,00	560 002,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		500 000,00			560 002,00	560 002,00		560 002,00	560 002,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	38 833 677,00
--	----------------------

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 902 363,00	0,00	4 474 920,00	4 474 920,00	4 474 920,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	3 314 040,00	0,00	3 837 640,00	3 837 640,00	3 837 640,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	29 608 408,00	0,00	30 491 117,00	30 491 117,00	30 491 117,00
Total des recettes de gestion des services		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	38 833 677,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 834 811,00	0,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00
011	Charges à caractère général (4)	6 004 587,00	0,00	0,00	6 793 863,00	6 793 863,00	0,00	6 793 863,00	6 793 863,00
60622	Carburants	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60623	Alimentation	5 622,00	0,00		5 400,00	5 400,00	0,00	5 400,00	5 400,00
60628	Autres fournitures non stockées	22 900,00	0,00		21 050,00	21 050,00	0,00	21 050,00	21 050,00
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	0,00		8 450,00	8 450,00	0,00	8 450,00	8 450,00
60632	Fournitures de petit équipement	33 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	35 400,00	0,00		35 400,00	35 400,00	0,00	35 400,00	35 400,00
6064	Fournitures administratives	13 200,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6068	Autres matières et fournitures	827 321,00	0,00		1 124 995,00	1 124 995,00	0,00	1 124 995,00	1 124 995,00
6078	Autres marchandises	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	785 169,00	0,00		844 791,00	844 791,00	0,00	844 791,00	844 791,00
6132	Locations immobilières	485 519,00	0,00		477 100,00	477 100,00	0,00	477 100,00	477 100,00
61358	Autres	470 455,00	0,00		564 103,00	564 103,00	0,00	564 103,00	564 103,00
614	Charges locatives et de copropriété	50 990,00	0,00		53 250,00	53 250,00	0,00	53 250,00	53 250,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	100 105,00	0,00		117 380,00	117 380,00	0,00	117 380,00	117 380,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	59 500,00	0,00		57 500,00	57 500,00	0,00	57 500,00	57 500,00
6156	Maintenance	226 740,00	0,00		206 216,00	206 216,00	0,00	206 216,00	206 216,00
6161	Multirisques	40 200,00	0,00		40 200,00	40 200,00	0,00	40 200,00	40 200,00
6182	Documentation générale et technique	24 645,00	0,00		27 400,00	27 400,00	0,00	27 400,00	27 400,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 393,00	0,00		29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00
6188	Autres frais divers	157 796,00	0,00		99 940,00	99 940,00	0,00	99 940,00	99 940,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 417,00	0,00		3 220,00	3 220,00	0,00	3 220,00	3 220,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 225,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6228	Divers	306 558,00	0,00		291 902,00	291 902,00	0,00	291 902,00	291 902,00
6231	Annonces et insertions	34 520,00	0,00		23 600,00	23 600,00	0,00	23 600,00	23 600,00
6234	Réceptions	74 203,00	0,00		58 903,00	58 903,00	0,00	58 903,00	58 903,00
6236	Catalogues et imprimés	206 246,00	0,00		188 500,00	188 500,00	0,00	188 500,00	188 500,00
6241	Transports de biens	9 200,00	0,00		115 450,00	115 450,00	0,00	115 450,00	115 450,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6247	Transports collectifs	65 072,00	0,00		67 810,00	67 810,00	0,00	67 810,00	67 810,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 003 262,00	0,00		1 094 873,00	1 094 873,00	0,00	1 094 873,00	1 094 873,00
6261	Frais d'affranchissement	40 121,00	0,00		41 820,00	41 820,00	0,00	41 820,00	41 820,00
6262	Frais de télécommunications	23 200,00	0,00		21 950,00	21 950,00	0,00	21 950,00	21 950,00
627	Services bancaires et assimilés	11 200,00	0,00		11 700,00	11 700,00	0,00	11 700,00	11 700,00
6281	Concours divers (cotisations)	22 705,00	0,00		18 822,00	18 822,00	0,00	18 822,00	18 822,00
6282	Frais de gardiennage	263 000,00	0,00		354 650,00	354 650,00	0,00	354 650,00	354 650,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	243 118,00	0,00		262 958,00	262 958,00	0,00	262 958,00	262 958,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	237 815,00	0,00		357 280,00	357 280,00	0,00	357 280,00	357 280,00
6288	Autres services extérieurs	26 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
63512	Taxes foncières	55 770,00	0,00		59 000,00	59 000,00	0,00	59 000,00	59 000,00
6358	Autres droits	10 000,00	0,00		36 250,00	36 250,00	0,00	36 250,00	36 250,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	30 582 539,00	0,00		30 761 754,00	30 761 754,00		30 761 754,00	30 761 754,00
6331	Versement de transport	292 170,00	0,00		304 110,00	304 110,00		304 110,00	304 110,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	72 995,00	0,00		76 058,00	76 058,00		76 058,00	76 058,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	131 315,00	0,00		132 085,00	132 085,00		132 085,00	132 085,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 833,00	0,00		11 166,00	11 166,00		11 166,00	11 166,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 520 736,00	0,00		2 384 937,00	2 384 937,00		2 384 937,00	2 384 937,00
64112	SFT, indemnité de résidence	34 538,00	0,00		29 664,00	29 664,00		29 664,00	29 664,00
64118	Autres indemnités	1 143 259,00	0,00		1 132 951,00	1 132 951,00		1 132 951,00	1 132 951,00
64131	Rémunérations	17 933 948,00	0,00		17 764 982,00	17 764 982,00		17 764 982,00	17 764 982,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	30 325,00	0,00		45 630,00	45 630,00		45 630,00	45 630,00
64162	Emplois d'avenir	3 544,00	0,00		7 223,00	7 223,00		7 223,00	7 223,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		2 675,00	2 675,00		2 675,00	2 675,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 348,00	0,00		9 969,00	9 969,00		9 969,00	9 969,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 971 313,00	0,00		4 388 121,00	4 388 121,00		4 388 121,00	4 388 121,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 543 563,00	0,00		2 437 858,00	2 437 858,00		2 437 858,00	2 437 858,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	394 585,00	0,00		313 914,00	313 914,00		313 914,00	313 914,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	583,00	0,00		548,00	548,00		548,00	548,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	912 728,00	0,00		1 160 940,00	1 160 940,00		1 160 940,00	1 160 940,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	214 287,00	0,00		202 108,00	202 108,00		202 108,00	202 108,00
648	Autres charges de personnel	361 469,00	0,00		356 815,00	356 815,00		356 815,00	356 815,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	747 685,00	0,00	0,00	718 058,00	718 058,00	0,00	718 058,00	718 058,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		6 700,00	6 700,00	0,00	6 700,00	6 700,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	686 485,00	0,00		709 658,00	709 658,00	0,00	709 658,00	709 658,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
65888	Autres	59 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		37 334 811,00	0,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		37 334 811,00	0,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00	0,00	38 273 675,00	38 273 675,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	500 000,00			560 002,00	560 002,00		560 002,00	560 002,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 000,00			560 002,00	560 002,00		560 002,00	560 002,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		500 000,00			560 002,00	560 002,00		560 002,00	560 002,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 902 363,00	0,00	4 474 920,00	4 474 920,00	4 474 920,00
7062	Redevances services à caractère culturel	4 775 363,00	0,00	4 330 920,00	4 330 920,00	4 330 920,00
7078	Autres marchandises	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
7082	Commissions	20 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	30 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	50 000,00	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 314 040,00	0,00	3 837 640,00	3 837 640,00	3 837 640,00
74718	Autres participations Etat	2 773 000,00	0,00	2 773 000,00	2 773 000,00	2 773 000,00
7472	Participation régions	534 640,00	0,00	534 640,00	534 640,00	534 640,00
7473	Participation départements	6 400,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74788	Autres	0,00	0,00	440 000,00	440 000,00	440 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	29 608 408,00	0,00	30 491 117,00	30 491 117,00	30 491 117,00
752	Revenus des immeubles	188 388,00	0,00	187 488,00	187 488,00	187 488,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	28 000 000,00	0,00	28 993 631,00	28 993 631,00	28 993 631,00
75888	Autres	1 420 020,00	0,00	1 309 998,00	1 309 998,00	1 309 998,00
Total des recettes de gestion des services		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		37 834 811,00	0,00	38 833 677,00	38 833 677,00	38 833 677,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0.00 €		0.00
	Catégories de biens amortis		
L	Frais d'études, d'élaboration et de modification des documents d'urbanisme	5	17/12/2015
L	Logiciels et licences	2	17/12/2015
L	Brevets	0	17/12/2015
L	Frais d'études et de recherches	5	17/12/2015
L	Frais annonces et insertions	5	17/12/2015
L	Autres immobilisations incorporelles	5	17/12/2015
L	Installations, agencements, aménagement d'immobilisations corporels	5	17/12/2015
L	Matériel de transport (véhicules de tourisme, cyclomoteurs, motos, vélos)	5	17/12/2015
L	Matériel de transport (véhicule techniques)	7	17/12/2015
L	Matériel informatique	5	17/12/2015
L	Matériel de bureau et mobilier	10	17/12/2015
L	Matériel de téléphonie	5	17/12/2015
L	Autres immobilisations corporelles	8	17/12/2015
L	Installations, matériels et outillages techniques	15	17/12/2015
L	Collection et œuvres d'art	0	17/12/2015
L	Terrains	0	17/12/2015
L	Autres agencements et aménagements de terrains	0	17/12/2015
L	Plantation d'arbres et d'arbustes	10	17/12/2015
L	Construction de bâtiments et locaux	30	17/12/2015
L	Construction d'immeuble de rapport	30	17/12/2015
L	Installations et aménagements des constructions	15	17/12/2015
L	Agencements des constructions	10	17/12/2015
L	Réseaux divers (galeries techniques diverses)	30	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des biens immobiliers ou des installations	15	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des projets d' infrastructures d'intérêt national	30	17/12/2015
L	Subv. versées finançant des aides à l'investissement des entreprises (hors catégories ci-dessus)	5	17/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		29 105,00	29 105,00	0,00	29 105,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		29 105,00	29 105,00	0,00	29 105,00
Provisions pour dépréciation de créances irrécouvrables (DEL 19-0599)	0,00	13/06/2019	29 105,00	29 105,00	0,00	29 105,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		29 105,00	29 105,00	0,00	29 105,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		29 105,00	29 105,00	0,00	29 105,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		35,00	0,00	35,00	30,00	1,00	31,00
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	20,00	0,00	20,00	19,00	0,00	19,00
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHES TERRITORIAUX	A	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	8,00	0,00	8,00	6,00	0,00	6,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		83,00	0,00	83,00	71,00	2,00	73,00
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	59,00	0,00	59,00	51,00	1,00	52,00
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	20,00	0,00	20,00	18,00	1,00	19,00
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	4,00	0,00	4,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		283,00	3,00	286,00	0,00	279,00	279,00
ARTISTE DES CHOEURS	B	42,00	1,00	43,00	0,00	43,00	43,00
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	38,00	0,00	38,00	0,00	34,00	34,00
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	28,00	0,00	28,00	0,00	28,00	28,00
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	4,00	0,00	4,00	0,00	3,00	3,00
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	44,00	2,00	46,00	0,00	45,00	45,00
ARTISTE MUSICIEN H C	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
ASSIST CHEF DES CHOEURS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT CHEF D'ORCHESTRE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ASSISTANT MISE EN SCENE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE AUX ACTIONS EDUCATIVES	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ATTACHE DE DIRECT ARTISTIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ATTACHE DE PRODUCTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE DE PRODUCTION	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
CHARGE PROMOTION DU BALLET	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF COSTUMIER	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE CHANT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DE SALLE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DECORATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF DES CHOEURS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF ECLAIRAGISTE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF HABILL ADJT	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF HABILLEMENT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF PERRUQUIER	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CONSTRUCTEUR EN DECORS	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER CHEF ATELIER	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
COSTUMIER COUTURIER	C	5,00	0,00	5,00	0,00	3,00	3,00
COSTUMIER COUTURIER ASST	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DANSEUR DEMI SOLISTE	B	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
DANSEUR(SE)	B	23,00	0,00	23,00	0,00	24,00	24,00
DANSEUR(SE) ETOILES	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
DANSEUR(SE) SOLISTE	A	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
DELEGUE DE PRODUCTION	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DELEGUE GENERAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DEUXIEME CHEF DE CHANT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR ARTISTIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR DE LA DANSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR DE PRODUCTION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR TECH ADJOINT	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
DRAMATURGE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
HABILLEUR RETOUCHEUR	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
MACHINISTE	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
PEINTRE DECORATEUR	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PERRUQUIER MAQUILLEUR	C	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
PERRUQUIER MAQUILLEUR AD	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PIANISTE DU BALLET	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PIANISTE REPETITEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
PUPITREUR LUMIERE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
REGISSEUR DE BALLET	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
REGISSEUR DES CHOEURS	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
REGISSEUR GENERAL	A	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
REGISSEUR LUMIERE	B	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
REGISSEUR MUSICOLOGUE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR TECHNIQUE ADJOINT	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REGISSEUR TECHNIQUE ONCT	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
SONOR RESP SERV AUDIOVIS	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
SONORISATEUR ACCORDEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHN COIF MAQUIL SC ASSISTANT	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
TECHNICIEN LUMIERE	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		401,00	3,00	404,00	101,00	282,00	383,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				1 395 502,00		
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	400	0,00	3-3-1°	CDD
ADMINISTRATEURS TERRITORIAUX	A	ADM		59 718,60	3-3-2°	CDD
AGENTS DE MAITRISE TERRITORIAUX	C	TECH	632	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	477	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	490	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	490	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	555	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	583	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	583	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	639	0,00	3-4	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	639	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	665	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	665	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	685	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	685	0,00	3-1	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT		28 474,73	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	1014	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	1014	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	912	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	912	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	931	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	931	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	931	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	949	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	949	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	949	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	967	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	967	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	967	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	990	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT	990	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT		47 460,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT		192 539,28	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1006	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1006	0,00	3-4	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1014	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	1014	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	875	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	892	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	892	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	892	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	911	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	926	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	950	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	972	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT	972	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT		46 785,24	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	861	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	975	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C B	A	CULT	861	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	797	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	805	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	805	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	805	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	822	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	822	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	841	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	841	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	864	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	888	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	920	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	920	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	920	0,00	3-1	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	949	0,00	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	949	0,00	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT		26 654,75	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN H C	A	CULT		69 446,88	3-3-1°	CDD
ARTISTE MUSICIEN H C	A	CULT		67 759,92	3-4	CDD
ARTISTE MUSICIEN H C	A	CULT		63 036,36	3-1	CDD
ASSIST CHEF DES CHOEURS	B	CULT	760	0,00	3-3-1°	CDD
ASSISTANT CHEF D'ORCHESTRE	A	CULT	865	0,00	3-4	CDD
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	CULT		48 022,32	3-1	CDD
ASSISTANT CHOREGRAPHE	B	CULT	984	0,00	3-4	CDD
ASSISTANT MISE EN SCENE	B	CULT	853	0,00	3-4	CDD
ATTACHE AUX ACTIONS EDUCATIVES	B	CULT	485	0,00	3-1	CDD
ATTACHE DE DIRECT ARTISTIQUE	A	CULT	927	0,00	3-1	CDD
ATTACHE DE PRODUCTION	A	CULT	824	0,00	3-1	CDD
CHARGE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE	B	CULT	753	0,00	3-4	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
CHARGE DE PRODUCTION	B	CULT	505	0,00	3-1	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	B	CULT	570	0,00	3-1	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	B	CULT	728	0,00	3-1	CDD
CHARGE DE PRODUCTION	B	CULT	758	0,00	3-1	CDD
CHARGE PROMOTION DU BALLET	B	CULT	630	0,00	3-4	CDD
CHEF COSTUMIER	A	CULT	975	0,00	3-4	CDD
CHEF DE CHANT	A	CULT		47 797,44	3-4	CDD
CHEF DE SALLE	B	CULT	873	0,00	3-4	CDD
CHEF DECORATEUR	B	CULT		53 420,64	3-3-1°	CDD
CHEF DES CHOEURS	A	CULT		89 577,96	3-4	CDD
CHEF ECLAIRAGISTE	A	CULT	930	0,00	3-1	CDD
CHEF HABILL ADJT	B	CULT	491	0,00	3-3-1°	CDD
CHEF HABILLEMENT	A	CULT	809	0,00	3-3-1°	CDD
CHEF PERRUQUIER	A	CULT	828	0,00	3-3-1°	CDD
CONSTRUCTEUR EN DECORS	C	CULT	434	0,00	3-4	CDD
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	CULT	506	0,00	3-4	CDD
COSTUMIER CHEF AT ASSISTANT	C	CULT	525	0,00	3-1	CDD
COSTUMIER CHEF ATELIER	B	CULT	738	0,00	3-3-1°	CDD
COSTUMIER CHEF ATELIER	B	CULT	751	0,00	3-4	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	374	0,00	3-1	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	354	0,00	3-1	CDD
COSTUMIER COUTURIER	C	CULT	434	0,00	3-1	CDD
COSTUMIER COUTURIER ASST	C	CULT	441	0,00	3-4	CDD
DANSEUR DEMI SOLISTE	B	CULT	607	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	458	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	485	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	485	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	507	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	507	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	532	0,00	3-4	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	532	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	558	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	574	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	607	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE)	B	CULT	458	0,00	3-3-1°	CDD
DANSEUR(SE) ETOILES	A	CULT	941	0,00	3-4	CDD
DANSEUR(SE) ETOILES	A	CULT	941	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE) SOLISTE	A	CULT	701	0,00	3-1	CDD
DANSEUR(SE) SOLISTE	A	CULT	701	0,00	3-1	CDD
DELEGUE DE PRODUCTION	B	CULT	583	0,00	3-1	CDD
DELEGUE GENERAL	A	CULT		77 375,64	3-4	CDD
DEUXIEME CHEF DE CHANT	A	CULT	947	0,00	3-4	CDD
DIRECTEUR ARTISTIQUE	A	CULT		120 055,92	3-3-1°	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
DIRECTEUR DE LA DANSE	A	CULT		102 061,56	3-4	CDD
DIRECTEUR DE PRODUCTION	A	CULT		61 124,40	3-4	CDD
DIRECTEUR TECH ADJOINT	A	CULT		48 303,48	3-1	CDD
DIRECTEUR TECHNIQUE	A	CULT		62 980,08	3-4	CDD
DRAMATURGE	A	CULT		56 738,28	3-4	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	C	CULT	419	0,00	3-1	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	C	CULT	432	0,00	3-4	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	C	CULT	434	0,00	3-3-1°	CDD
HABILLEUR RETOUCHEUR	C	CULT	434	0,00	3-1	CDD
MACHINISTE	C	CULT	354	0,00	3-4	CDD
MACHINISTE	C	CULT	430	0,00	3-3-1°	CDD
MACHINISTE	C	CULT	432	0,00	3-4	CDD
MACHINISTE	C	CULT	434	0,00	3-4	CDD
MACHINISTE	C	CULT	434	0,00	3-1	CDD
PEINTRE DECORATEUR	C	CULT	782	0,00	3-1	CDD
PERRUQUIER MAQUILLEUR	C	CULT	542	0,00	3-3-1°	CDD
PERRUQUIER MAQUILLEUR AD	C	CULT	515	0,00	3-3-1°	CDD
PIANISTE DU BALLET	B	CULT	766	0,00	3-4	CDD
PIANISTE REPETITEUR	B	CULT	605	0,00	3-3-1°	CDD
PUPITREUR LUMIERE	B	CULT	506	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	CULT	469	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR AUDIO VISUEL	C	CULT	505	0,00	3-1	CDD
REGISSEUR DE BALLET	B	CULT	701	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	743	0,00	3-1	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	798	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR DE PRODUCTION	B	CULT	862	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR DES CHOEURS	B	CULT	517	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	B	CULT	778	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR GAL ADJT ONCT	B	CULT	955	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR GENERAL	A	CULT	1002	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR GENERAL	A	CULT		8 715,39	3-1	CDD
REGISSEUR LUMIERE	B	CULT	459	0,00	3-4	CDD
REGISSEUR LUMIERE	B	CULT	506	0,00	3-3-1°	CDD
REGISSEUR MUSICOLOGUE	A	CULT		17 453,13	3-1	CDD
REGISSEUR TECHNIQUE ADJOINT	C	CULT	469	0,00	3-1	CDD
REGISSEUR TECHNIQUE ONCT	B	CULT	860	0,00	3-4	CDD
SONOR RESP SERV AUDIOVIS	A	CULT	714	0,00	3-1	CDD
SONORISATEUR ACCORDEUR	B	CULT	690	0,00	3-3-1°	CDD
TECHN COIF MAQUIL SC ASSISTANT	C	CULT	431	0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	409	0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	431	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	479	0,00	3-4	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	499	0,00	3-4	CDD

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN LUMIERE	B	CULT	439	0,00	3-1	CDD
TECHNICIEN LUMIERE	B	CULT	474	0,00	3-4	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				187 769,85		
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	348	0,00	3-b	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	430	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM	573	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM		19 095,50	3-a°	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM		7 638,20	3-b	CDD
ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRIT.	C	ADM		3 055,28	3-b	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH		9 165,84	3-a°	CDD
ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	C	TECH	348	0,00	3-b	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	477	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT	490	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE DES CHOEURS	B	CULT		15 557,60	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 1 C	A	CULT		3 771,69	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 2 C A	A	CULT		6 691,64	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT	797	0,00	3-a°	CDD
ARTISTE MUSICIEN 3 C	A	CULT		12 277,36	3-a°	CDD
ATTACHE DE DIRECT ARTISTIQUE	A	CULT	927	0,00	3-a°	CDD
CONTROLEUR THEATRE	C	CULT		38 966,55	3-b	CDD
OUVREUSE	C	CULT		47 903,28	3-b	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	371	0,00	3-a°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	500	0,00	3-a°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	573	0,00	3-a°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM	604	0,00	3-a°	CDD
REDACTEURS TERRITORIAUX	B	ADM		12 858,40	3-a°	CDD
REGISSEUR DE BALLET	B	CULT		1 650,81	3-a°	CDD
REGISSEUR MUSICOLOGUE	A	CULT		9 137,70	3-a°	CDD
TECHNICIEN COIFF.MAQUIL.SCENE	C	CULT	367	0,00	3-a°	CDD
TECHNICIENS TERRITORIAUX	B	TECH	458	0,00	3-b	CDD
TOTAL GENERAL				1 583 271,85		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

Toulouse Métropole - Budget Orchestre et Théâtre - BP - 2020

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		560 002,00	III 560 002,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		560 002,00	560 002,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	28 573,00	28 573,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	24 327,00	24 327,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	2 163,00	2 163,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	118 256,00	118 256,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	5 362,00	5 362,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	48 296,00	48 296,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	39 793,00	39 793,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	293 232,00	293 232,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	560 002,00	0,00	0,00	0,00	560 002,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	0,00
Ressources propres disponibles	IV	560 002,00
Solde	V = IV – II (8)	560 002,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

TOULOUSE METROPOLE Budget Primitif 2020


ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 134
 Nombre de membres présents 108
 Nombre de suffrages exprimés 108
 VOTES : Pour 085
 Contre 017
 Abstentions 031

Présenté par le **Président**,
A TOULOUSE, le 21 Novembre 2019

Date de convocation :

Le Président



Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire
A TOULOUSE, le 21 Novembre 2019

Les membres du Conseil de la Métropole

[A large area containing numerous handwritten signatures and scribbles, including the name 'A. Rambert' and other illegible names.]

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en Préfecture, le
et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
 031-243100518-20191121-
 BP2020ORCHTHEAT-BF
 Date de téltransmission : 28/11/2019
 Date de réception préfecture : 28/11/2019

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

BP 2020 du Budget Orchestre et Théâtre du Capitole de Toulouse Métropole - DEL-19-1187

Date de transmission de l'acte : 28/11/2019

Date de réception de l'accusé de réception : 28/11/2019

Numéro de l'acte : BP2020ORCHTHEAT ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 031-243100518-20191121-BP2020ORCHTHEAT-BF

Date de décision : 21/11/2019

Acte transmis par : Rachel GUENECHAULT

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires